

L'ECHO de SAINT THOMAS

N° 11 – année 2015



Au sommaire :

- Elections Cantonales
- Travaux
- Révision du PLU
- ADN (Ardèche Drôme Numérique)
- L'école
- Le mot d'Annie
- Evénement autour de la mairie
- Informations diverses
- Les activités
- En Bref
- Espace détente

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi, vendredi : de 14h à 18h

Mercredi : de 13h à 16h30

Tél : 04 75 48 62 67

Courriel : mairie-st-thomas@orange.fr

Tweeter : [@mairie_st_thom](https://twitter.com/mairie_st_thom)

Conseil municipal : ouvert au public ;

Une séance par mois

Site de la communauté de communes :

« paysduroyans » Saint-Thomas-en-Royans :

Nous y trouvons toutes les rubriques utiles.

Editorial du Maire

L'année 2015 n'a pas commencé comme chacun de nous aurait pu l'espérer, les événements perpétrés à Paris contre la liberté montre bien la fragilité du monde dans lequel nous vivons. Nous devons continuer à œuvrer, tous, à notre niveau pour que nous puissions vivre en toute sérénité, dans nos territoires, dans nos communes. Il est temps pour nous, élus, de donner du sens, de la lisibilité et de la cohérence à notre action. Nous avons conscience de la lourde charge qui nous incombe et nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour répondre à l'attente de chacun d'entre vous.

La commune est, et doit rester un pilier du territoire. Notre canton s'agrandit dès cette année, une nouvelle intercommunalité verra sans doute le jour très prochainement. A nous de nous adapter à ces changements incontournables de notre société, à nous de faire en sorte que chacun y puise les ressources nécessaires pour élaborer ensemble un projet de vie pour notre territoire.

La baisse des dotations de l'état, principales ressources de nos collectivités territoriales ne va pas nous simplifier la tâche mais restons confiants en l'avenir, c'est à ce prix que nous pourrions conserver notre qualité de vie dans le Royans.

Vous trouverez dans cet Echo ce qui fait la vie de notre village. N'hésitez pas à faire part à l'équipe de communication des sujets que vous souhaiteriez voir aborder dans les prochaines parutions.

Soyez assurés de mon engagement

Le maire, Valéry FRIOL

Valéry FRIOL	tel. 0673767772	vfriol@gmail.com
Patrick TANCHON	tel. 0616234393	patrick.tanchon@gmail.com
Dominique VILLARD	tel. 0613990020	villard-dominique12@bbox.fr
Catherine FRANCOIS	tel. 0770413774	catherine.francois0719@orange.fr



Elections cantonales

Canton de Vercors-Monts du Matin



1er Tour :
Dimanche 22 MARS

de 8h à 18h

2ème Tour :
Dimanche 29 MARS

de 8h à 18h

Bureau de vote à la salle des fêtes

Didier Lauga, nouveau préfet de la Drôme, les élus du Département, participant au vote, se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la future carte cantonale du département. Afin de parvenir à un rééquilibrage de population (soit une moyenne de 25 500 habitants/canton), le ministère de l'Intérieur a établi un projet à 19 cantons (contre 36 aujourd'hui). Cette modification s'applique lors de ces élections qui s'effectueront pour la première fois sur la base d'un scrutin binominal paritaire (homme/femme) portant le nombre de conseillers départementaux à 38 (contre 36 aujourd'hui) dont 19 femmes (contre 6 aujourd'hui).

Les communes du nouveau canton « Vercors-Monts du matin »

- Barbières
- la Baume-d'Hostun
- Beauregard-Baret
- Bésayes
- Bouvante
- le Chaffal
- la Chapelle-en-Vercors
- Charpey
- Chatuzange-le-Goubet
- Échevis
- Eymeux
- Hostun
- Jaillans
- Léoncel
- Marches
- la Motte-Fanjas
- Oriol-en-Royans
- Rochechinard
- Rochefort-Samson
- Saint-Agnan-en-Vercors
- Saint-Jean-en-Royans
- Saint-Julien-en-Vercors
- Saint-Laurent-en-Royans
- Saint-Martin-en-Vercors
- Saint-Martin-le-Colonel
- Saint-Nazaire-en-Royans
- Saint-Thomas-en-Royans
- Saint-Vincent-la-Commanderie
- Sainte-Eulalie-en-Royans
- Vassieux-en-Vercors

Qu'est ce qu'une élection cantonale ?

Les élections cantonales permettent d'élire les conseillers départementaux (ex conseillers généraux). Contrairement aux maires, les conseillers départementaux agissent au niveau départemental. Un maire peut siéger au Conseil départemental et cumuler les deux fonctions. Les élections cantonales ont donc pour but de faire élire des conseillers départementaux qui devront gérer la politique du département.

Un conseiller départemental est élu pour 6 ans, mais le conseil départemental est renouvelé par moitié tous les 3 ans. Depuis 1789, le Conseil général est composé de plusieurs cantons dont le nombre varie d'une région à l'autre. Comme pour les élections législatives ou l'élection présidentielle, les élections se font en deux tours. Seuls deux binômes participent au second tour. Le binôme qui a obtenu la majorité des suffrages remporte les élections et peut siéger au Conseil départemental.



Les différents domaines de compétences du conseil départemental

Chaque département décide de ses propres orientations concernant l'environnement, l'éducation, les collèges, les transports régionaux, les aides sociales...

Travaux

Assainissement :

- ⇒ Les travaux au quartier Rousseton- les Clos sont terminés. Il reste le goudronnage des voiries.
- ⇒ Ceux du Sarret ont été suspendus suite aux intempéries de décembre et janvier. Ils ont repris depuis le 01 Mars.
- ⇒ Pour ce qui est de la tranche de Chambuy ; les travaux se feront selon le tracé initial.

Enfouissement des lignes électriques :

- ⇒ Les travaux sont pratiquement terminés (enfouissement et retrait des pylônes) ; les voiries doivent être remises en état.

Autres travaux :

- ⇒ Une gâche électrique pour la fermeture du portail de l'école a été installée pour plus de sécurité ; (personne ne peut entrer dans la cour pendant les heures de classe et de garderie)
- ⇒ Compte tenu des incivilités qui perdurent, le regroupement des poubelles au centre du village est en cours d'étude

Révision du P.L.U.

Le plan local d'urbanisme (PLU) dont la dernière édition date de 2006 ne correspond plus aux exigences actuelles de l'aménagement de notre territoire. Il est devenu nécessaire de redéfinir l'affectation des sols et de réorganiser l'espace communal. En outre, le PLU doit être harmonisé avec les lois Grenelle 1 et 2 de 2009/2010 et la loi ALUR (pour l'accès au logement et l'urbanisme rénové) de 2014.

Pour cette mission qui s'annonce ardue et qui se passera sur la période 2015/2017, la commune a demandé au CAUE (Conseil d'architecture d'urbanisme et environnement de la Drôme) de l'aider au démarrage. Le CAUE va élaborer le cahier des charges qui répandra les éléments suivants :

- => Une présentation de la commune et du contexte intercommunal (communauté des communes, PRNV, etc...)
- => La détermination des objectifs
- => La définition de la mission du cabinet d'études
- => La conclusion qui comprendra aussi les données pratiques

La programmation est établie de la manière suivante :

Trois réunions avec le CAUE, la Communauté de Commune, la Chambre d'Agriculture et les partenaires, sont prévues en mars et avril 2015. Tous les membres du conseil municipal participeront à ces réunions. Le CAUE doit définir le règlement de la consultation ainsi que les pièces du marché à joindre.

La consultation des cabinets d'études pourrait être lancée en avril 2015.



ADN (Ardèche Drôme Numérique)

La communauté de communes du pays du Royans adhère au syndicat Mixte Ardèche Drôme Numérique :

Un enjeu prioritaire pour la communauté des communes « Le pays du ROYANS »

Jeudi 27 Novembre 2014, à 17h au siège de la communauté des communes « Le pays du ROYANS » (CCPR) à Saint Jean en Royans :

- Hervé RASCLARD, Président du Syndicat Mixte ADN, Premier Vice-président du Conseil général de la Drôme, et Yves JOUFFREY, Président de la communauté des communes « Le pays du ROYANS » officialisent l'adhésion de la CCPR au syndicat Mixte ADN.

A l'échelle de la communauté des communes, le projet porte sur le déploiement prévisionnel de 4300 prises FTTH réparties sur 13 communes du territoire communautaire. A ce titre, la communauté de communes conserve à sa charge 20% des coûts d'installation soit un investissement de 1.3 millions d'euros sur les 10 prochaines années.

Depuis 2007, le conseil général de l'Ardèche, le conseil général de la Drôme et la région Rhône Alpes, membres fondateurs du syndicat mixte Ardèche Drôme numérique (ADN), ont souhaité mener une politique publique ambitieuse pour l'aménagement numérique du territoire de l'Ardèche et de la Drôme.

Après avoir construit un premier maillon de 2300 km de réseau de fibre optique et donné un temps d'avance à notre territoire, cette action va se poursuivre avec le grand projet de déploiement de la fibre à la maison (Fiber To The Home –FTTH-).

Une nouvelle ambition : la fibre à la maison pour tous les territoires en 10 ans

A partir de 2015, le syndicat mixte ADN va lancer les premiers déploiements du réseau de fibre à la maison, sur les territoires de ses membres.

Ce projet vise à construire plus de 310000 prises FTTH et représente un investissement total évalué à plus de 460 M d'euros sur 10 ans, à répartir en 23 phases de 5 ans. La première phase devra permettre de traiter en priorité les zones les plus mal desservies en ADSL.

Ce projet repose sur le principe fondamental de la péréquation et de la solidarité entre territoires, Il en ressort un coût moyen à la prise de 1 500 €, qui sert de base de calcul de la participation financière des collectivités au regard du nombre de prises FTTH à déployer sur leurs territoires.

Il s'agit donc d'un projet particulièrement ambitieux mais essentiel pour conserver l'attractivité de notre territoire au cours des prochaines années. Il n'est pas sans rappeler l'immense défi que fut l'électrification rurale au siècle dernier.

Un contexte inédit : la mobilisation nécessaire de toutes les collectivités qui adhère au Syndicat Mixte ADN, unique structure pilote de ce projet, qui veillera ainsi à assurer un traitement équilibré des territoires de ses membres.

Le plan de financement en phase de bouclage prévoit un soutien financier fort de l'état avec la mobilisation d'une enveloppe de 92 millions d'euros dans une première phase de 5 ans.

Les deux conseils généraux de l'Ardèche et de la Drôme ont décidé d'investir 25 millions d'euros sur 10 ans.

Quant à la région Rhône Alpes, un soutien financier aux réseaux d'initiative publique FTTH à hauteur de 150 euros par prise, soit une enveloppe de 46.6 millions d'euros pour l'Ardèche et le Drôme sur 10 ans.

Sur cette base, la part d'investissement revenant à chaque intercommunalité membre du syndicat mixte ADN devrait être de 300 euros par prise.



L'école



Les NAP (Nouvelles activités périscolaires) ont donc été mises en place en septembre 2014, le mardi et le jeudi de 15h45 à 17h15.

Afin de respecter les besoins des enfants selon leur âge, nous avons choisi de les partager en 2 groupes, un groupe avec un intervenant extérieur et le second avec les ATSEM Betty et Delphine, ceci également par mesure d'économie.

Mme Tayol a ouvert le bal en initiant les enfants à la danse bio dynamique et ceci avec beaucoup de pédagogie et nous la remercions infiniment.

En janvier, c'est Mme Mounier qui les a éveillés au travail du cuir en leur faisant confectionner entre autres, des masques qu'ils portaient d'ailleurs lors de la boum organisée la veille des vacances.

Outre les intervenants extérieurs, il va de soi que Betty et Delphine, fidèles au poste, ont assuré avec toutes leurs compétences le reste des NAP.





Bonne retraite Annie !

Nous l'avons déjà évoqué précédemment ; Annie, notre secrétaire de mairie cède sa place pour profiter d'une retraite bien méritée. Elle nous en parle dans ce numéro de l'Echo :

“ Une page se tourne : l'heure de la retraite sonne. J'ai passé 14 années avec vous, ces années ont été riches en rencontre et j'espère avoir répondu à vos attentes.

Je remercie tout particulièrement Régis pour sa disponibilité à mon arrivée et j'ai pu ainsi connaître rapidement, le territoire.

J'ai eu beaucoup de plaisir à travailler pour la commune de Saint Thomas en Royans avec tous et je salue particulièrement tous mes collègues de travail.

Aujourd'hui, je transmets le flambeau à Cylia avec qui je travaille depuis le mois de septembre. Je sais qu'elle mettra tout en œuvre pour répondre à vos questions, vos demandes. Alors, merci de lui réserver le même gentil accueil que celui que vous m'avez accordé.

Très chaleureusement
Annie Glénat
“

Evénements autour de la mairie

Commémoration du 11 Novembre

Beaucoup de personnes, adultes et enfants, étaient présentes pour honorer la mémoire des victimes de la 1^{ère} guerre mondiale.

Après la lecture du poème « au champ d'honneur » du Lt Col John Mc Crae ; ce fut au tour des enfants de l'école de lire d'autres textes. Puis l'hommage des anciens combattants et l'hommage officiel lu par le maire.

Une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts devant lequel l'assemblée a observé une minute de silence.





Repas de Noël

Le traditionnel repas de Noël a eu lieu le samedi 13 décembre à la salle des fêtes. Après le mot de bienvenue du maire Valéry Friol, le repas servi par le traiteur 'A Table' de Saint Marcellin, s'est déroulé en musique, animé par 'Gil Anim' et ponctué de danses et de karaoké. Ce fut un bon moment de chaleur et de convivialité partagé. En fin d'après-midi, les convives se sont quittés en se donnant rendez-vous l'année prochaine.



Vœux du maire

Le samedi 17 janvier les habitants de Saint Thomas se sont retrouvés à la salle des fêtes pour la présentation des vœux. Le maire Valéry Friol a expliqué en quelques phrases les actions menées et les travaux effectués sur la commune en 2014 ainsi que les orientations pour l'année 2015.



Il a souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont rejoint notre commune. Les personnes présentes ont pu profiter d'un moment de convivialité en partageant le verre de l'amitié accompagné de la galette.

Etat Civil



Naissances :

Le 17 janvier 2015 :
EVA au foyer de Jonathan RENAVENT et Victoria PERROT



Décès :

Le 3 janvier 2015 : Madame Françoise RAVAUX (MGEN)
Le 22 Janvier 2015 : Madame Gilette TESTONI (MGEN)
Le 23 Janvier 2015 : Monsieur Alain MARIANNE

Informations diverses



Nos associations

A.C.C.A. Président Gilles ESCOFFIER tel 06.76.70.45.26
A.P.E. Présidente Malory RANDON tel 06.21.40.29.74

L'estrade Président Sylvain FAURE tel 06.82.19.89.95

L'agenda

- ⇒ **Mercredi 25 mars** à 18h à la salle des fêtes de St-Thomas : conte en langue des signes, par Pascale- Séance gratuite.
- ⇒ **Dimanche 26 avril**, toute la journée, sur la place de l'école : Vide grenier organisé par L'A.P.E. Ouvert à tous. Buvette et snack sur place. Inscription auprès de la Présidente au 06-21-40-29-74 le soir ou par mail malory.randon@voila.fr
- ⇒ **Mercredi 20 mai** à 17h à la salle des fêtes de St-Thomas : conte, théâtre d'ombres et musique par la Cie Chamboule Touchéâtre – Jeune public à partir de 4 ans, tarif unique 5 euros – places limitées, inscription avant le 15 mai au 04.76.36.09.74
- ⇒ **Samedi 23 et Dimanche 24 mai**, parc de la Paz à St Jean: 8^{ème} édition du festival « les pieds dans le plat ». Renseignements 06.82.19.89.95
- ⇒ Bernard RIGUET Céramique, organise cours et stages tous niveaux, enfants et adultes, tous les jours de 9h à 19h. Renseignements 06.30.28.27.62



Prochaines collectes :

Vendredi 27 mars 2015
de 08h30 à 12h30
Salle des Fêtes
26190 St Laurent en Royans

Une classe menacée de fermeture à Auberives en Royans

Monsieur VILLARD, maire d'Auberives-en-Royans, nous informe que la classe maternelle de sa commune menace de fermer par manque d'enfant. Les enfants de St Thomas en âge d'entrée à l'école maternelle en septembre prochain peuvent y être inscrits. Les parents intéressés doivent contacter directement le Maire d'Auberives en Royans.



Les activités

Au 2^{ème} étage de la Mairie :

1^{er} & 3^{ème} mercredi de chaque mois, ouvert à TOUS, entièrement GRATUIT :
le « Coin lecture »

Encore plus accueillant et pour une recherche plus facile, notre coin lecture s'est doté de nouvelles étagères. Venez découvrir les nombreux livres à votre disposition ; le nombre de livres empruntés et la durée ne sont pas limités. Chantal et Catherine nous y accueillent chaleureusement de 14 h à 16 h, autour d'une boisson.



A la salle des fêtes :

Danse Biodynamique : Le mardi (2 fois par mois) de 18h à 20h. Contact: Martine TAYOL tel: 07 81 81 13 25

Yoga : Le mercredi (2 fois par mois, semaines paires) de 18h30 à 20h. Contact : Chantal TANCHON tél : 06 73 50 19 47

En bref ...

Collecte des encombrants : calendrier 2015 pour Saint Thomas

Mercredi 25 Mars 2015
Mercredi 10 Juin 2015

Mercredi 23 Septembre 2015
Mercredi 25 Novembre 2015

Formalités

Vous venez d'arriver dans notre commune ou vous allez la quitter ; pensez à venir en mairie pour les diverses formalités.



Facturation Assainissement / Eau

- ⇒ Le règlement des appels pour le droit de branchement assainissement est traité par la trésorerie de St-Jean, selon un échéancier pour les foyers ayant choisi le paiement en plusieurs fois. Le rapprochement entre l'un et l'autre n'est pas facile et pour l'année 2014, les preuves de paiement ont dû être demandées à certains d'entre nous. Il est donc conseillé de bien conserver la preuve de paiement (n° de chèque) de chaque échéance.
- ⇒ Pour information, le bilan sur la qualité de l'eau de notre commune sera joint à la facture de septembre

Court métrage réalisé par les élèves du collège

Les élèves d'une classe de 6ème du collège de Saint Jean vont réaliser un court métrage. L'histoire est celle d'un journaliste sans emploi qui fait un reportage sur la vie à St-Thomas-en-Royans. Pour mener à bien leur projet, deux élèves de notre commune, Fanny et Fabien peuvent être amenés à passer chez certains d'entre nous pour nous poser quelques questions. Réservez-leur un bon accueil.

Mercredi musique

Une fois par mois, chaque fois dans une commune différente, les élèves de l'école de musique présentent leur travail devant un public. A St Thomas, ils sont passés le 21 Janvier 2015. Nos enfants étaient heureux de jouer dans leur village.

Attention à la vitesse

Il est rappelé que la vitesse doit être modérée sur les routes secondaires qui sont aussi empruntées par les promeneurs, personnes âgées, mamans avec poussette, enfants en vélo, ... Avec l'arrivée du printemps, elles le seront encore plus. Alors, pour la sécurité de chacun : **merci de lever le pied !**

Trouvé

Il a été trouvé une boucle d'oreille dans la salle des fêtes, après la cérémonie des vœux du 17 janvier. Si elle vous appartient, vous pouvez la récupérer au secrétariat de mairie.

Une couturière s'installe à Saint Thomas



Karine Création
COUTURE - RETOUCHES - COSTUMES D'ÉPOQUE

Karine MOUNIER
06 15 59 04 80
mounier.karine@yahoo.fr

347 ROUTE DES CLOS
26190
Saint-Thomas-en-Royans

Retouches, prêt à porter sur mesure
Ameublement, accessoires de mode
Travail sur le cuir
Créations de costumes pour le théâtre,
le carnaval, la danse, le spectacle de rue
et les mises en scène historique. (Sur devis)

Karine MOUNIER, couturière,
s'installe à Saint-Thomas,
Route des Clos
Tel. 06 15 59 04 80



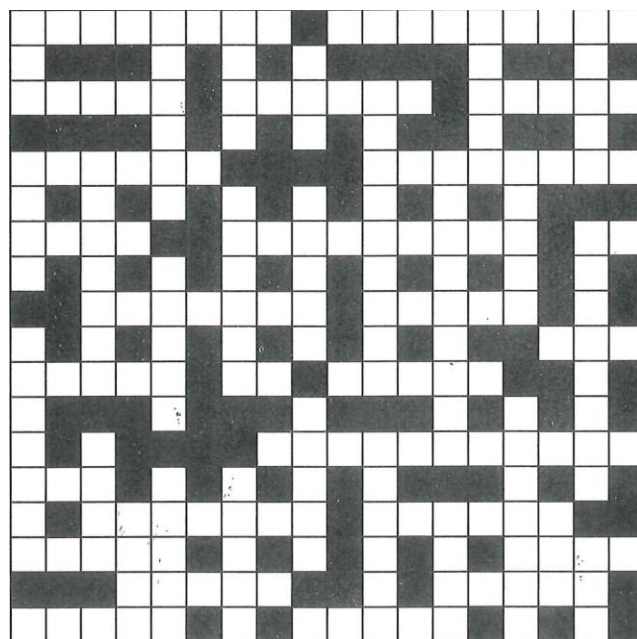
Espace Détente

Mots entrecroisés

Placez les mots dans la grille. Le dernier mot qui ne trouve pas sa place dans la grille constitue la solution.

Indice : Préalablement

- | | | | | |
|----------|----------|----------|-------------|-----------|
| 2 | Mica | Loris | Inégal | 8 |
| Dé | Oeta | Musée | Narrer | Dérision |
| Sa | Part | Neveu | Remous | Héroïsme |
| 3 | Rani | Ouest | Replet | Modalité |
| CIO | Turf | Redan | 7 | 9 |
| Élu | 5 | Rogne | Asperge | Diminutif |
| Hum | Ammon | Sanza | Bonsoir | Envenimer |
| Néo | Aoste | Tonne | Dérober | Ingestion |
| Olé | Avant | Totem | Exploit | Romancero |
| Tan | Céret | Xérès | Nombril | 11 |
| 4 | Eanes | 6 | Transfusion | |
| Bête | Evere | Bedeau | | |
| Lent | Frêne | Céliéri | | |
| | Gnose | | | |



Sudoku

7	9		3	4	1		8	6
				2				
		2	6	8	7	4		
	5			3			2	
8	2						3	4
	3			1			6	
		9	5	6	8	7		
				9				
1	8		4	7	3		9	2



Recette de l'Echo

Gâteau de riz au jambon et fromage - Pour 6 personnes

350 g de riz long – 3 tranches de jambon blanc – 150 g de mozzarella – 100 g de parmesan – 1 échalote – 50 g de beurre – 1 pointe de couteau de safran – 75 cl de bouillon de volaille (préparé avec 2 tablettes de concentré) – sel, poivre.
 Pelez et hachez finement l'échalote – Faites la revenir dans une casserole avec 25 g de beurre pendant 2 à 3 min - Versez le riz en pluie - Mélangez jusqu'à ce que les grains soient transparents - Mouillez avec le bouillon - A ébullition, couvrez et laissez cuire pendant 20 min - A mi-cuisson, ajoutez le safran - Préchauffez le four th7 (210°C) - Au terme de la cuisson du riz, soulevez les grains avec une fourchette afin de les aérer - Incorporez 50 g de parmesan et 25 g de beurre - Rectifiez l'assaisonnement - Versez la moitié du riz dans un moule beurré - Disposez les tranches de jambon et la mozzarella en lamelles. Recouvrez du reste de riz. Parsemez de 50 g de parmesan - Enfournez et laissez cuire 20 min puis attendez 5 min avant de démouler.

Solution des jeux de l'Echo n° 10

Mots croisés

Solutions du numéro précédent

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A	C	H	E	M	I	N	E	E		A	R	R	O	S	E
B	H	I		O	N	E		C	M		A		D	O	N
C	I	C	E	B	E	R	G		U	N	I	V	E	R	S
D	F		S	I	D	O	N	I	E		S	O	U	C	I
E	F	A		L	I	N	O	T	T	E		G	R	I	L
F	R	I	V	E	T		U	A		N	A	U	S	E	E
G	E	M	U	S		O	S	L	O		V	A		R	
H	S	A	S		D	E		I	N	V	E	N	T	E	S
I		B		P	O	U	L	E	T	S		T	E	S	T
J	A	L	L	O		F	A	N	A		A		N		R
K	V	E	I	N	E		I		R	E	C	L	A	M	E
L	E	M	M	A		E	T	O	I	L	E		I	L	E
M	R	E	A	N	T		A	R	O	L		P	L	U	S
N	S	N		T	A	I	G	A		E	P	E	L	L	E
O	E	T	C		G	R	E	L	E	S		R	E	E	R

Sudoku

Solutions du numéro précédent

1	6	2	9	8	5	3	4	7
7	5	4	3	2	1	9	6	8
8	3	9	6	4	7	2	5	1
6	7	1	2	5	3	8	9	4
4	8	5	1	6	9	7	3	2
9	2	3	8	7	4	6	1	5
5	1	8	7	3	6	4	2	9
3	4	7	5	9	2	1	8	6
2	9	6	4	1	8	5	7	3

Si vous souhaitez recevoir les prochaines éditions par mail, merci de nous communiquer votre adresse : contact.echosaintthomas@gmail.com